



CONSULTANT FINANCIER ET
PATRIMONIAL



MAJOR

BAC+5

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

LE PROGRAMME :

ANNÉE 1

BLOC 1 : ÉLABORER LE BILAN FINANCIER ET PATRIMONIAL DU PROSPECT

- Cadre réglementaire et déontologie du conseil patrimonial
- Conduite d'entretien patrimonial et analyse du profil investisseur.
- Audit patrimonial global : financier, fiscal, immobilier et budgétaire.
- Méthodologie du bilan financier et patrimonial.
- Communication pédagogique et restitution du bilan au client
- Cadre juridique de la relation client et rémunération.
- Organisation, productivité et pilotage de l'activité de conseil.
- Séminaire : Élaboration complète d'un bilan patrimonial

BLOC 2 : PILOTER UNE STRATÉGIE DE CONSEIL FINANCIER ET PATRIMONIAL POUR LE COMPTE D'UN CLIENT

- Ingénierie patrimoniale et construction de scénarios.
- Comparaison de solutions financières, fiscales et patrimoniales.
- Cadrage opérationnel d'une stratégie patrimoniale.
- Déploiement et suivi durable de la stratégie patrimoniale.
- Ajustement de la stratégie face aux évolutions client et marché.
- Relation client, fidélisation et qualité de service.
- Anglais des affaires appliqué au conseil patrimonial.
- Masterclass "Cas client complexe – stratégie patrimoniale responsable".
- Sprint stratégique – Cas client complexe & pilotage patrimonial.

BLOC TRANSVERSAL

- Épreuve certificative : E1 - Étude de cas - élaboration du bilan financier et patrimonial d'un prospect
- Épreuve certificative : E2 - Mise en situation professionnelle - pilotage d'une stratégie financière et patrimoniale pour le compte d'un client privé

ANNÉE 2

BLOC 3 : ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ DE CONSEIL FINANCIER ET PATRIMONIAL

- Construction de l'offre de conseil patrimonial.
- Pilotage de la performance et indicateurs d'activité.
- Stratégie marketing et communication du conseil patrimonial.
- Prospection éthique, inclusive et multicanale.
- Présentation de l'état d'avancement d'un projet de conseil patrimonial (Projet de fin d'études – apprenant).
- Anglais des affaires appliqué au conseil patrimonial.
- Sprint créatif : "Développement d'un portefeuille clients & soutenance".

BLOC 4 : GÉRER LE DÉVELOPPEMENT ET LES ÉQUIPES D'UN SERVICE DE GESTION FINANCIÈRE ET PATRIMONIALE

- Organisation et structuration d'un service patrimonial.
- Gestion budgétaire et allocation des ressources.
- Management agile et inclusif des équipes.
- Développement des compétences et politique RH.
- Veille stratégique, juridique et financière du secteur.
- Analyse des produits d'investissement et positionnement marché.
- Soutenance finale du projet professionnel en conseil patrimonial, réalisée dans le cadre du Projet de fin d'études (P.F.E).
- Anglais des affaires : pitch stratégique du P.F.E.
- Séminaire de synthèse : "Pilotage global d'un service patrimonial".

BLOC TRANSVERSAL

- Épreuve certificative : E3 - Mise en situation professionnelle - Élaboration d'une stratégie de développement d'une activité de conseil financier et patrimonial.
- Épreuve certificative : E4 - Étude de cas - gestion du développement et des équipes d'un service de gestion financière et patrimoniale

La formation « Consultant financier et patrimonial » a pour but d'apporter aux étudiants les compétences nécessaires pour exceller dans le domaine complexe de la gestion du patrimoine. Au cours du programme, les étudiants acquièrent des connaissances sur les marchés financiers, l'investissement, la fiscalité, et comment communiquer de manière claire sur ces sujets

Le rôle du consultant financier et patrimonial consiste à guider ses clients dans la prise de décisions en matière d'investissement, de gestion fiscale et de protection du patrimoine, tout en assurant une approche personnalisée et éthique.

Cette formation prépare ainsi les futurs consultants à jouer un rôle clé dans l'accompagnement de leurs clients vers la réalisation de leurs objectifs financiers à long terme.

La formation « Consultant financier et patrimonial » forme des experts en gestion de patrimoine, fiscalité et investissement, capables d'accompagner leurs clients avec éthique et stratégie vers leurs objectifs financiers à long terme.

POURQUOI CHOISIR IFC ?

 Plus de 30 ans d'expérience

 Accompagnement

 Titres certifiés

 Insertion professionnelle

 Candidature gratuite

 Proximité

Ils en parlent mieux que nous



LE PROCESSUS D'ADMISSION

- 1 - CANDIDATURE
 - 2 - ÉTUDE & VALIDATION DU DOSSIER
 - 3 - ENTRETIEN D'ADMISSION
 - 4 - ACCOMPAGNEMENT
- DANS VOS RECHERCHES

NIVEAU 7

Titre enregistré au RNCP n°41696
Niveau 7 - Code NSF 313 - Enregistré
le 27/11/2025 pour une durée de 2
ans.
Délivré sous l'autorité du
certificateur PAZEL.

FINANCE ET PATRIMOINE

BLOCS DE COMPÉTENCES...

	Mode
BLOC 1 : ÉLABORER LE BILAN FINANCIER ET PATRIMONIAL DU PROSPECT Séminaire : élaboration complète d'un bilan patrimonial Étude de cas	écrit/oral CCF
BLOC 2 : PILOTER UNE STRATÉGIE DE CONSEIL FINANCIER ET PATRIMONIAL POUR LE COMPTE D'UN CLIENT Masterclass Sprint stratégique : cas client complexe et pilotage patrimonial Mise en situation professionnelle	écrit/oral CCF
BLOC 3 : ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ DE CONSEIL FINANCIER ET PATRIMONIAL Sprint créatif : développement d'un portefeuille client et soutenance Mise en situation professionnelle	écrit/oral CCF
BLOC 4 : GÉRER LE DÉVELOPPEMENT ET LES ÉQUIPES D'UN SERVICE DE GESTION FINANCIÈRE ET PATRIMONIALE Séminaire de synthèse : pilotage global d'un service patrimonial Étude de cas	écrit/oral CCF

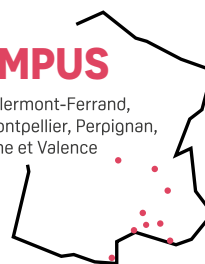
LES MODALITÉS

- Formation M1 + M2 = 2 ans
- En Alternance : au rythme de 2 jours de cours par semaine et 3 jours en entreprise.
- En formule DECLIC : stages en entreprise obligatoires.
- En Formation Continue : VAE, Transition Pro, CPF...(nous consulter)

L'attribution du Titre est conditionnée par l'obtention cumulative, par l'élève de l'établissement de l'ensemble des blocs de compétences. Il peut valider des blocs de compétences isolés sans valider l'intégralité des blocs. Dans ce cas, il ne valide pas le titre certifié.

9 CAMPUS

Alès, Avignon, Clermont-Ferrand, Marseille, Nîmes, Montpellier, Perpignan, Saint-Etienne et Valence



LES DÉBOUCHÉS

- Conseiller patrimonial / Consultant patrimonial
- Conseiller financier / Consultant financier
- Conseiller financier en gestion de patrimoine
- Conseiller en ingénierie patrimoniale
- Conseiller en investissements financiers
- Conseiller épargne et patrimoine
- Courtier en produits d'assurance
- Ingénieur d'affaire
- Ingénieur patrimonial
- Conseiller / Banquier privé

LES CONDITIONS

- Niveau scolaire : être titulaire d'un BAC+3 et 180 ECTS (L3, Titre RNCP Niveau 6 ou équivalent).
- Avoir satisfait à l'étude du dossier et aux épreuves de sélection.

ET ENSUITE ?

- Entrée dans la vie active
- Poursuite d'études
- Inscription aux concours de la fonction publique cat. A

IFC ALÈS 04 66 30 40 92 ales@ifc.fr
 IFC AVIGNON 04 90 14 15 90 avignon@ifc.fr
 IFC MARSEILLE 04 91 32 19 29 marseille@ifc.fr
 IFC MONTPELLIER 04 67 65 50 85 montpellier@ifc.fr
 IFC NÎMES 04 66 29 74 26 nimes@ifc.fr
 IFC PERPIGNAN 04 68 67 42 89 perpignan@ifc.fr
 IFC ST ÉTIENNE 04 77 92 11 50 stetienne@ifc.fr
 IFC VALENCE 04 75 85 36 44 valence@ifc.fr
 WESFORD CLERMONT-FERRAND 04 63 30 11 30 info@wesford-clermont.fr